

**L'éthique est essentielle à mon activité. L'utilisation des techniques de communication donne aux praticiens un pouvoir qui doit être encadré et limité par le respect de règles déontologiques. L'éthique est aussi le socle de toute collaboration réussie avec les clients du cabinet et les prestataires que je sollicite dans le cadre des projets et actions que je conduis.**

### Quatre principes fondamentaux

Mes valeurs s'expriment à travers mes façons d'agir et manières d'être. Mon éthique repose sur quatre principes fondamentaux qui guident mes comportements et actions :

- **le respect des lois et réglementations,**
- **l'intégrité,**
- **la loyauté et l'honnêteté,**
- **le respect d'autrui.**

### Quatre sphères de références

Ces quatre principes fondamentaux s'appliquent concrètement aux quatre sphères dans lesquelles j'évolue :

■ **la sphère des clients** qui sont la raison d'être de mon activité. La satisfaction de mes clients condition de la pérennité du cabinet dépend de facteurs clairement identifiés : la disponibilité, l'imagination et la créativité, l'esprit d'innovation, l'amélioration constante de la qualité, la prise en compte des dimensions sociale et environnementale, notamment dans les activités de service public. Ces exigences supposent un dialogue ouvert, fondé sur une information précise et sincère, la transparence des procédures mises en œuvre et le respect des règles de la concurrence.

■ **la sphère des prestataires** car la qualité globale du service fourni à mes clients dépend aussi de ma capacité à obtenir d'excellentes prestations de la part de mes partenaires. Leur choix exigeant doit être impartial. Ils donc sélectionnés pour leur professionnalisme et leur compétitivité dans la perspective d'une relation de confiance. De même, je m'efforce de les associer à chaque projet très amont et m'engage à agir avec eux en toute transparence et en leur donnant les moyens de réaliser leur prestation au mieux des intérêts du client final.

■ **La sphère sociétale** dans laquelle nous évoluons quotidiennement. Conscient des responsabilités que me confère mon activité sur les plans humain, social et

environnemental, j'agis dans le respect des principes des droits humains. Je m'interdis de contribuer à la diffusion d'informations qui ne reposeraient pas sur des faits contrôlés et contrôlables ; de prêter mon concours à toute entreprise ou à toute action qui porterait atteinte à la morale, à l'honnêteté ou à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine ; d'utiliser toute méthode, tout moyen, toute technique qui priverait l'individu de son libre arbitre.

Conscient que la communication joue un rôle considérable dans toutes les démarches de développement durable, je propose systématiquement des réponses opérationnelles qui intègrent ces enjeux qui s'imposent à tous, individuellement ou collectivement.

■ **la sphère de la concurrence**, cadre de mon activité. Je respecte les règles de fonctionnement du marché, me conforme à ses règles en adoptant un comportement loyal et m'abstiens de tout dénigrement de mes concurrents. Tenu au secret professionnel, je veille à protéger scrupuleusement les informations confidentielles que je peux détenir dans l'exercice de mes missions et protège mes créations, études, préconisations et "secrets de fabrique".

### Quatre engagements

#### ■ Engagement N° 1 : veille et innovation

En recherche constante d'innovation et d'expérimentation, je cherche en permanence à conjuguer créativité et responsabilité. J'inscris ma démarche dans un processus continu de veille, d'amélioration et de valorisation de mes compétences.

#### ■ Engagement N° 2 : une expertise pertinente

Dans une approche "sur mesure", j'acquiers une connaissance approfondie de la problématique et des enjeux du client et développe une intervention adaptée au contexte de la structure, à ses ressources et à ses contraintes. Elle prend en compte les différents enjeux de la problématique identifiée : stratégiques, économiques, organisationnels, sociaux, humains...

Parce que ma posture de communicant et ma mission auprès des clients visent à apporter de la valeur aux organisations, à chaque étape, je veille attentivement à donner du sens à la démarche et garantir la cohérence globale du projet tout au long de son déroulement.

■ **Engagement N° 3 : agir professionnellement**

Comprendre, analyser, préconiser, évaluer, constituent les axes clés de la méthodologie que je déploie avec une rigueur professionnelle.

Proactif, je pose un regard distancié sur les problématiques de mes clients. Face à la multiplicité des formats et des modes de communication, l'ouverture et l'indépendance d'esprit, le sens critique, la curiosité intellectuelle et la culture personnelle sont déterminants pour produire des recommandations, préconisations et contenus à forte valeur ajoutée. Coopération, je m'interdis tout jugement de valeur et j'agis avec courtoisie en portant considération et reconnaissance à chacun de mes interlocuteurs en les assurant de ma parfaite discrétion.

Je respecte le cadre budgétaire imparti à ma mission. Dans un esprit de fidélité, je fais preuve de solidarité. Dans le cadre d'un engagement réciproque, je contribue à créer une relation partenariale, pérenne dans l'échec comme dans le succès.

■ **Engagement N° 4 : exemplarité**

Prétendre mettre en œuvre une communication responsable commence par s'appliquer à moi-même les principes du développement durable en veillant tout particulièrement à mettre en œuvre les dimensions économique, sociale et environnementale de mon activité.

Fait à Grenoble le 1<sup>er</sup> septembre 2010

